



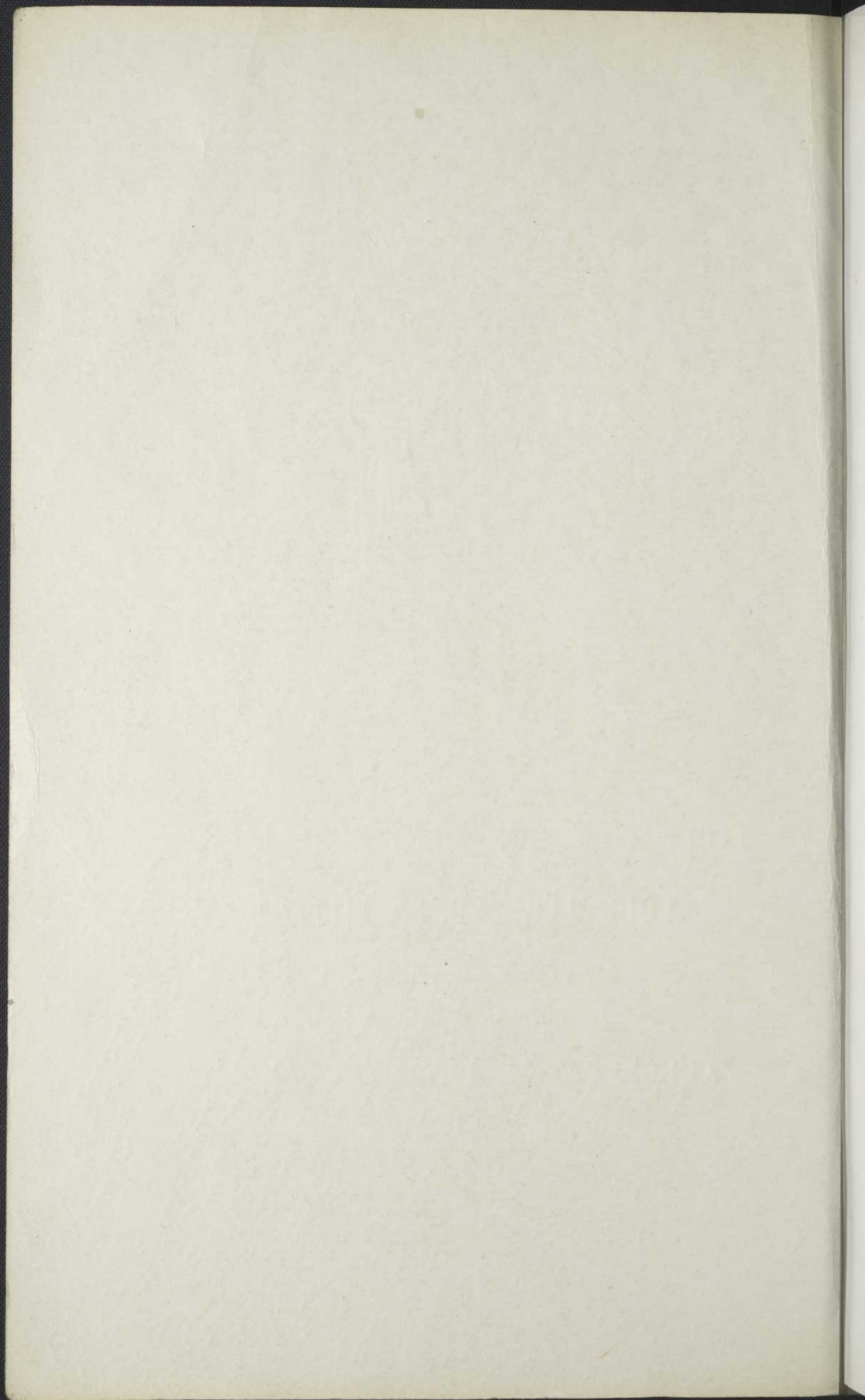
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
POUR LES JEUNES FILLES.

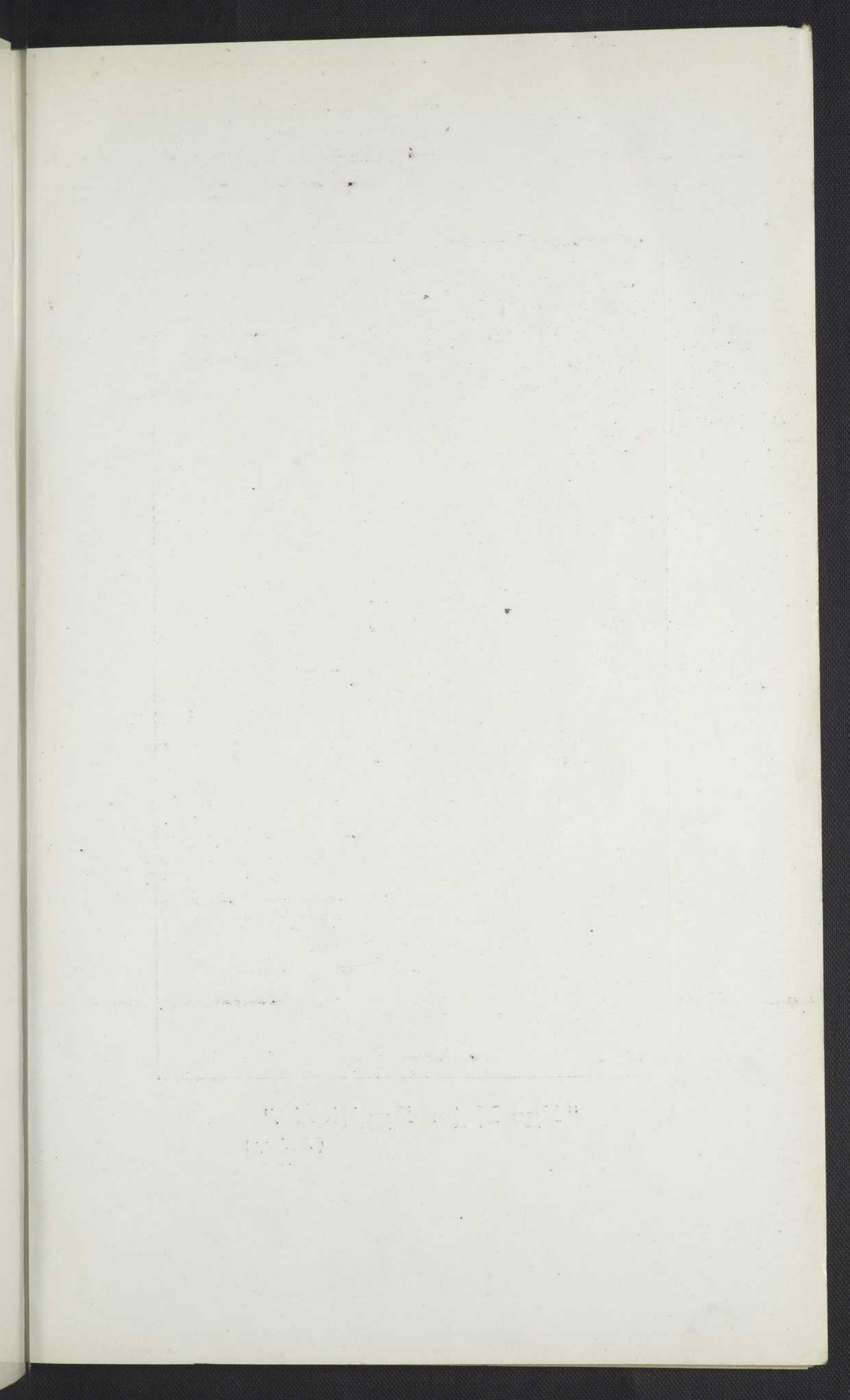
---

CONGREGATION DE NOTRE-DAME  
MONTREAL.

1908









“Ego Mater Agnitionis.”  
(Ecd. 24.)

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

POUR LES JEUNES FILLES.



BOULE BENSCHNEIDER ET FRIEDRICH

BOULE LES BAINS D'ARLES

## APPROBATION ET ENCOURAGEMENTS

C'est pendant le mois de mai dernier que Sœur Sainte-Euphrosyne, maîtresse générale des études, demandait à Mgr l'Archevêque, au nom du conseil général de la Congrégation de Notre-Dame, la permission d'ouvrir à Montréal une École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles.

Sa Grandeur a daigné tout aussitôt approuver et bénir le projet, dans la lettre suivante :

Révérende Sœur Sainte-Euphrosyne,  
Maîtresse générale des Études,  
Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende sœur,

Votre projet d'ouvrir à Montréal une école supérieure pour les jeunes filles a mon entière approbation, et je désire qu'il puisse être mis à exécution dès cette année.

Vous savez comment je l'ai accueilli lorsque, il y a déjà quelque temps, vous m'en savez fait part. En répondant aujourd'hui à la lettre officielle que vous m'écrivez au nom des autorités de votre Congrégation, je ne puis que confirmer ce que je vous ai dit alors.

Cette école supérieure, dans notre ville, me semble répondre à un besoin. Bien des jeunes filles, en effet, au sortir du pensionnat, aimeraient, j'en suis sûr, à poursuivre des études qu'il leur a été impossible d'assez approfondir. Faute de classes spéciales pour elles et de direction pratique, elles abandonnent souvent toute culture intellectuelle sérieuse. Si elles lisent, elles vont un peu au hasard, se bornant, la plupart du moins, aux œuvres légères et aux romans du jour. Ce qu'elles ont appris en science religieuse, en philosophie, en histoire,

en littérature, court même le risque d'être oublié bientôt. Il y a là une lacune que plusieurs déplorent. L'annonce de l'ouverture de votre nouvelle école réjouira ces jeunes filles. Elles répondront à votre appel, elles se grouperont autour de vous et des professeurs distingués que vous choisirez ; elles élargiront ainsi le cercle de leurs connaissances, sans sortir de la sphère que la Providence leur a assignée ; elles se mettront en état d'exercer une forte et salutaire influence dans le milieu où elles seront appelées à vivre.

Sans doute, l'enseignement primaire et secondaire restera le but principal de votre Institut, car c'est lui qui est destiné à la grande masse des enfants et des jeunes filles confiées à votre direction. Mais n'y a-t-il pas, de plus, une élite dont nous devons nous occuper à l'heure présente ? Si nous remarquons çà et là des tendances fausses et des aspirations déplacées, il en est aussi de très nobles qu'il convient d'encourager et de cultiver. La vraie science, la science chrétienne, ne sera nuisible à personne. Elle contribuera, au contraire, à former des femmes fortes comme notre société en réclame.

L'œuvre que vous entreprenez présente des difficultés que vous ne vous dissimulez pas. Elle demande de la prudence, un grand tact, une connaissance parfaite du monde et des exigences de notre temps, un zèle éclairé, un dévouement que rien ne rebute.

Votre Congrégation saura être à la hauteur de la tâche.

Dans son remarquable ouvrage sur la *seconde éducation des filles*, M. Alfred Nettement a posé des principes que je me permettrai de citer ici : « Il faut donc maintenir pour la seconde éducation des filles la « gradation des idées de Fénelon et de Mme de Maintenon : La religion « d'abord, qui prend possession de l'âme entière, l'élève et la règle ; « ensuite tout ce qui peut contribuer à former l'esprit et le jugement ; « en troisième lieu, ce qui peut instruire, polir l'esprit, le développer « et l'orner.

« Est-ce tout ? Non, il reste encore un axiome posé au dix-septième « siècle : il faut élever les femmes pour le rôle qu'elles auront à rem- « plir à leur foyer, dans la société, dans la vie enfin.

« Ces fonctions sont graves, importantes, nombreuses, non seule- « ment au point de vue domestique, mais au point de vue social. Ne

« l'a-t-on pas dit en effet : « Si les hommes font les lois, les femmes  
« font les mœurs ». (1)

Ces mêmes principes, ma révérende Mère, ont inspiré, ce me  
semble, les programmes que vous avez déjà élaborés ; ils devront  
vous guider dans tous vos travaux.

Le pays que vous servez depuis deux siècles appréciera et secon-  
dera, je n'en doute point, vos généreux efforts.

Ouvrez donc votre école ; je la mets sous la protection de la Vierge  
immaculée, et, dès aujourd'hui, je la bénis de tout cœur.

† PAUL, ARCH. de Montréal.

Le 16 juin 1908.

---

Une seconde bénédiction fut accordée à l'œuvre par le vénéré supé-  
rieur de Saint-Sulpice, M. l'abbé C. Lecoq, et par M. l'abbé Gaudin,  
supérieur ecclésiastique de l'Institut.

M. le surintendant de l'instruction publique et M. le premier mi-  
nistre du gouvernement provincial ont ensuite témoigné leur sympa-  
thie pour la nouvelle fondation. Puis sont venus les encouragements  
si précieux de Son Excellence le délégué apostolique et de Nos Sei-  
gneurs les archevêques et évêques du Canada.

---

Révérende Sœur Sainte-Euphrosyne,  
Maîtresse générale des Études,  
Congrégation de Notre-Dame.

Madame,

J'ai appris avec plaisir que votre Communauté devait ouvrir, en  
octobre prochain, une Ecole d'Enseignement Supérieur dans votre  
nouvelle maison mère de la rue Sherbrooke. Veuillez assurer votre  
révérende Mère supérieure générale et les religieuses de votre Institut  
que cette fondation possède ma sympathique approbation.

---

(1) Ps. 392.

C'est une œuvre de haute portée éducationnelle et nationale, et je n'ai aucun doute que, sous l'active et pratique direction des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame qui, depuis les jours de la vénérable Marguerite Bourgeoys, ont fait de l'éducation de la jeunesse la préoccupation de toute leur vie, elle rendra des services inappréciables à la population de ce pays.

Veillez agréer, avec mes sincères félicitations, l'expression de mes sentiments distingués.

J'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER de la BRUÈRE, Surintendant.

Québec, 26 juin 1908.

Révérrende Sœur Sainte-Euphrosyne,

Maîtresse générale des Études,

Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende sœur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, le 21 de ce mois, pour m'annoncer que votre communauté a décidé de fonder, à Montréal, une École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles.

Cette initiative est certainement des plus heureuses. Je m'empresse de vous en féliciter et de vous souhaiter le succès le plus entier.

Daignez agréer, ma révérende sœur, l'hommage de mes sentiments bien respectueux et bien dévoués.

L. GOVIN.

#  
N. 2480#  
                    

II

Ottawa, le 10 août 1908.

Révérènde Sœur Sainte-Euphrosyne,  
Maîtresse générale des Études, —  
Congrégation de Notre-Dame,  
Montréal.

Ma révérende sœur,

Je suis heureux d'apprendre par votre lettre du 3 du courant que la Congrégation de Notre-Dame a décidé d'ouvrir à Montréal une école d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles. C'est là très certainement une œuvre dont tout catholique doit se réjouir, car c'est offrir à la jeune fille, qui le désire, la facilité de recevoir une éducation plus élevée. La haute éducation est toujours désirable, parce qu'elle perfectionne davantage l'intelligence et la volonté, dont l'une a pour objet la vérité, et l'autre le bien universel. Aussi la sainte Eglise a-t-elle été et sera-t-elle toujours favorable à la haute éducation, soit pour les hommes, soit pour les femmes ; mais elle insiste pour que cette éducation soit tout imprégnée d'esprit catholique et de vérité religieuse. Votre œuvre nouvelle répondra certainement à cet idéal, parce que l'école que vous allez ouvrir, j'en suis bien persuadé, sera comme une fontaine, où les jeunes femmes viendront boire l'eau limpide de la science naturelle et surnaturelle, « l'eau jaillissant jusqu'à la vie éternelle ». Cette science supérieure leur fera mieux connaître et aimer le bon Dieu, les rendra toujours plus étroitement unies à lui ; et c'est cette union avec Dieu qui sanctifie les religieuses dans le cloître et les femmes dans le monde. Et nous savons combien est grande l'influence de la femme dans la société ! Le salut des individus, des familles et des peuples dépend en grande partie de l'éducation donnée à l'enfance par des mères vraiment chrétiennes. En travaillant donc pour le noble but que vous vous proposez, selon l'esprit de votre vénérable fondatrice, vous acquerez de nouveaux mérites, devant la société, devant l'Eglise et spécialement devant le bon Dieu. Et afin que vous puissiez accomplir parfaitement ce grand devoir

que vous vous êtes imposé, je prie le Seigneur de répandre sur vous et sur votre travail l'abondance de ses grâces.

Je vous bénis de tout cœur, vous, ma révérende sœur, et toutes les sœurs de votre maison.

Votre dévoué en Jésus-Christ,

† D. SBARRETTI,

*Délégué apostolique.*

---

Archevêché de Québec, 24 août 1908.

Révérende Sœur Sainte-Euphrosyne,

Maîtresse générale des Études,

Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende sœur,

Vous avez résolu, comme vous venez de m'en informer, d'ouvrir à Montréal une École Supérieure pour les Jeunes Filles.

Votre vénéré archevêque, qui connaît parfaitement les besoins de son peuple, donne à votre projet son entière approbation : cela doit suffire pour vous rassurer sur l'opportunité de votre entreprise.

Pour ma part, je trouve à cette œuvre une garantie de succès dans le fait que vos révérendes sœurs seront les directrices de cette École. Depuis deux siècles et demi, les excellentes religieuses de la Congrégation de Notre-Dame se sont dévouées uniquement et avec de brillants succès à l'éducation des jeunes filles dans notre pays ; elles ont formé toute une pléiade d'institutrices distinguées et de mères de famille solidement instruites et chrétiennes ; elles ont bien mérité de l'Église et de la patrie canadienne.

L'œuvre que vous allez inaugurer bientôt n'est que la continuation, le développement de celle à laquelle vous avez consacré toute votre vie. Vos élèves qui vous restent toujours attachées et les autres jeunes personnes qui ont des loisirs et qui sont désireuses de développer les connaissances déjà acquises dans un cours d'études ordinaire trou-

vent chez vous des maîtresses expérimentées et à la hauteur de leur mission ; sagement guidées, elles se prépareront à devenir des épouses instruites et vertueuses, des mères vraiment chrétiennes, des maîtresses de maison industrieuses, d'habiles éducatrices dans la famille.

Je vous souhaite donc, ma révérende sœur, tout le succès possible et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† L.-N., ARCH. de Québec.

*En visite pastorale.*

Saint-Remi d'Amherst, 6 juillet, 1908.

Révérende Sœur Sainte-Euphrosyne,  
Maîtresse générale des Études,  
Congrégation de Notre-Dame, maison-mère.

Révérende sœur,

C'est ici, et aujourd'hui même, que je reçois votre lettre du 30 juin dernier, par laquelle vous m'apprenez, révérende sœur, que votre communauté ouvrira à Montréal, en octobre prochain, une École d'Enseignement Supérieur. J'applaudis à l'initiative qu'a prise Mgr l'archevêque de Montréal et je loue votre communauté d'avoir bien voulu se charger d'une œuvre aussi importante.

Je ne manquerai pas de prier pour son succès, que je souhaite le plus grand et le plus parfait possible.

Je suis, révérende sœur,

Votre dévoué serviteur en J.-C.,

† J. THOMAS, ARCH. d'Ottawa.

Révérènde Sœur Sainte-Euphrosyne,  
 Maîtresse générale des Études,  
 Congrégation de Notre-Dame,  
 Montréal.

Ma révérende sœur,

C'est pendant ma visite pastorale que m'est arrivée la lettre où vous m'annoncez l'heureuse nouvelle de la fondation d'une École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles, et, à mon regret, il m'a été impossible de vous apporter plus tôt, avec mes félicitations, mes meilleures et mes plus ardentes bénédictions.

Certes, ma révérende sœur, vous avez droit à la sympathie et aux prières que vous réclamez. C'est une œuvre de salut national, un apostolat religieux et patriotique que vous inaugurez. En donnant à nos jeunes filles une plus haute formation intellectuelle et morale, vous les mettez en état de mieux remplir leur rôle de femmes chrétiennes, d'exercer une plus large influence sur la vie religieuse et sociale de notre peuple. L'Église et la patrie vous doivent tous les encouragements, tout l'appui de leur reconnaissance et de leurs prières. Je vous apporte les uns et les autres, autant qu'il dépend de moi, je vous félicite et je vous bénis, comme je demande à Dieu de bénir votre œuvre nouvelle.

Veillez croire, ma révérende sœur, à mes sentiments les plus dévoués en N.-S.

† A.-X., ÉVÊQUE de Saint-Hyacinthe.

Les Trois-Rivières, 27 juin 1908.

Révérènde Sœur Sainte-Euphrosyne,  
 Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Révérènde sœur,

Veillez croire que les sympathies que vous m'exprimez avec toute l'effusion de votre cœur, m'ont été du plus grand prix. Laissez-

moi vous remercier de vos bonnes paroles et vous donner l'assurance que je bénis de tout cœur toutes vos œuvres et, en particulier, celle que vous allez bientôt commencer.

Votre bien dévoué en N.-S.

† F.-X., ÉVÊQUE des Trois-Rivières.

---

Evêché de Sherbrooke, 12 août 1908.

Révérènde Sœur Sainte-Euphrosyne,  
Maîtresse générale des Études,  
Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende sœur,

Vous avez tenu à me faire connaître votre projet d'ouvrir, à Montréal, pour les jeunes filles, une école d'études supérieures, et vous voulez que je vous dise ce que j'en pense.

Après la haute approbation et les chaleureux encouragements que vous avez reçus de la part de votre archevêque, il m'est bien agréable de vous dire que votre projet a toutes mes sympathies.

Qu'une fondation de ce genre vienne à son heure, personne ne voudra le nier. Et les esprits sérieux et réfléchis, qui, d'une part observent les tendances, les aspirations, les besoins nouveaux de la société contemporaine, et, d'autre part, comprennent l'importance du rôle que la femme chrétienne est appelée à y jouer, resteront convaincus de l'opportunité indiscutable de la nouvelle institution dont votre Congrégation veut bien doter la chère patrie canadienne.

Cette école d'études supérieures m'apparaît comme le digne couronnement de l'œuvre admirable de formation intellectuelle et morale, dans l'enseignement primaire et secondaire, à laquelle votre Institut se dévoue depuis deux cents ans. A côté de cette masse d'enfants et de jeunes filles, dont vous resterez les éducatrices sans vouloir les faire sortir de la sphère plus restreinte assignée à la plupart d'entre elles par la divine Providence, il en est beaucoup qui, même après leur cours d'enseignement secondaire terminé, réclament encore

les lumières de votre expérience et le bienfait de votre dévouement. Ce sont les jeunes filles que leurs ressources matérielles, leurs relations sociales, leurs aptitudes et leurs goûts pour une plus haute culture intellectuelle, poussent, comme par une pente naturelle, vers un champ d'action plus étendu. Ces jeunes filles trouveront, à coup sûr, dans votre nouvelle école, avec la bienfaisante et indispensable influence d'une atmosphère de religion et de vertu, tous les éléments constitutifs de cette haute formation intellectuelle qui fait de la femme chrétienne, l'honneur du foyer domestique, l'apôtre du bien dans la société où elle vit et travaille.

Ces quelques lignes vous ouvrent suffisamment ma pensée sur votre projet pour que vous compreniez tout le plaisir que j'éprouve à offrir à votre Congrégation qui, au prix de grands sacrifices, a entrepris de le réaliser, mes plus chaleureuses, mes plus cordiales félicitations. Puissent nos compatriotes en général, et spécialement les citoyens de notre riche et grande Métropole, apprécier hautement, comme elle le mérite, votre œuvre religieuse et patriotique, et lui donner le généreux concours dont elle a besoin ! Pour ce qui est de la bénédiction de Dieu que vous attendez pour la rendre prospère et féconde, croyez bien, ma révérende mère, que je me ferai un devoir de la demander fréquemment dans mes pauvres prières.

† PAUL, Ev. de Sherbrooke.

---

Rimouski, 8 juillet 1908.

A la révérende Sœur Sainte-Euphrosyne,  
Maîtresse générale des Études,  
Congrégation de Notre-Dame.

Ma révérende sœur,

A mon retour de la visite pastorale dans le diocèse, je viens de trouver ici votre lettre du 30 juin dernier, dans laquelle vous m'informez que votre vaillant et illustre Institut, sur l'avis et avec la bénédiction de Mgr l'archevêque de Montréal, a décidé d'ouvrir, en

octobre prochain, une École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles. Je me plais à vous louer de cette initiative pleine d'opportunité, de sagesse et de dévouement religieux. La cause dont vous servirez ainsi les intérêts mérite toute la bienveillante considération et les encouragements particuliers des évêques et des pères de famille, vraiment soucieux de procurer aux enfants une éducation complète et sainte à tous les égards.

En formant les vœux les plus ardents pour le plus grand bien et la prospérité de cette œuvre, je prie Dieu de répandre ses plus abondantes bénédictions sur la communauté à qui elle est confiée, et je demeure respectueusement,

Ma révérende sœur,

Votre tout dévoué serviteur en N. S.

† ANDRÉ-ALBERT, ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

Révérende Sœur Sainte-Euphrosyne,

Maitresse générale des Études,

Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Ma révérende mère,

Vous allez inaugurer une œuvre bien importante avec votre École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles. Appréciant la somme immense de bien qui peut en résulter pour l'Église et pour le Canada, je lui souhaite plein succès et de toute mon âme j'appelle sur cette noble entreprise les plus abondantes bénédictions du ciel. Je compte bien avoir prochainement l'occasion de vous exprimer d'une façon plus personnelle mes vœux et mes encouragements. En attendant, soyez assurée que je suivrai avec beaucoup d'intérêt les développements d'une œuvre qui semble couronner celle de la vénérable Mère Bourgeoys. Je viens de terminer ma visite pastorale dans la partie sud du diocèse. Une des dernières paroisses que j'aie visitées est celle de Huntingdon. J'ai été heureux d'y voir le couvent si prospère et les élèves très nombreuses, si bien formées.

Avec l'expression réitérée de ma vive reconnaissance, je vous prie

d'agréer celle du profond respect de votre très humble et très obéissant serviteur,

† JOSEPH-MÉDARD,

EVÊQUE de Valleyfield.

---

Joliette, 1er juillet 1908.

Ma chère sœur,

Votre très révérende Mère apprécie avec une grande charité le peu que je fais en faveur de votre maison de Joliette. Favoriser l'œuvre de l'éducation chrétienne, encourager les âmes d'élite qui se dévouent à cette œuvre importante, constitue l'un des devoirs les plus graves de la charge pastorale. Au reste, je vous l'avouerai en toute simplicité, j'éprouve comme un besoin irrésistible de communiquer aux autres, en particulier à la jeunesse, les quelques connaissances acquises au cours de ma vie d'étudiant et de prêtre. Il me semble que c'est là une des formes les plus belles et les plus fécondes de l'apostolat catholique. Les joies intimes que procure un tel apostolat, les fruits abondants qu'il produit ou qu'il prépare, sont déjà une ample récompense des quelques efforts et des légères fatigues qu'il exige.

J'ai appris avec bonheur que votre chère Congrégation ouvrira, l'automne prochain, une Ecole d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles. Elle comble par là une lacune réelle et répond à un besoin rendu plus urgent par l'initiative de McGill et des universités des États-Unis. Je forme donc des vœux ardents pour le succès de cette généreuse entreprise, et je prie Dieu de bénir les sacrifices que votre communauté est prête à s'imposer pour la mener à bonne fin.

Veillez offrir à votre digne supérieure générale l'hommage de mon respect.

Votre tout dévoué en N.-S.

† JOSEPH-ALFRED, ÉVÊQUE de Joliette.

## III

## CONSTITUTIONS ET REGLEMENTS

I. Le Conseil de l'École se compose de la révérende Mère générale de la Congrégation de Notre-Dame, de la Directrice générale des Etudes, de la Directrice de l'École, et d'une des religieuses enseignantes de l'École désignée par la révérende Mère générale. Le Vice-Recteur assiste à toutes les délibérations du Conseil, avec voix consultative.

II. Les réunions du Conseil ont lieu régulièrement une fois chaque mois.

III. Il appartient au Conseil, sans aucun préjudice pour les droits, pouvoirs ou privilèges des autorités supérieures de la communauté, de choisir et de nommer les professeurs de l'École, de confectionner les règlements, d'établir les programmes d'étude, de régler la nature, le mode et la date des examens, de fixer les conditions de l'admission à l'École, la durée des cours, les droits d'examens, et en général de pourvoir à tous les intérêts de l'École, au triple point de vue disciplinaire, pédagogique et financier.

IV. La nomination des professeurs n'est définitive qu'après avoir été ratifiée par l'Archevêque catholique romain de Montréal, sur présentation du Vice-Recteur. La révocation et la démission des professeurs est sujette à la même sanction.

V. Tous les règlements de l'École sont également soumis par le Vice-Recteur à l'approbation de l'Archevêque catholique romain de Montréal, et n'ont de force qu'après avoir reçu telle approbation. Et tout amendement, changement ou modification apportés aux règlements sont sujets à la même sanction.

VI. Les programmes d'étude, les questions d'examens, et la composition des jurys sont soumis à la ratification du Vice-Recteur,

d'agréer celle du profond respect de votre très humble et très obéissant serviteur,

† JOSEPH-MÉDARD,

ÉVÊQUE de Valleyfield.

---

Joliette, 1er juillet 1908.

Ma chère sœur,

Votre très révérende Mère apprécie avec une grande charité le peu que je fais en faveur de votre maison de Joliette. Favoriser l'œuvre de l'éducation chrétienne, encourager les âmes d'élite qui se dévouent à cette œuvre importante, constitue l'un des devoirs les plus graves de la charge pastorale. Au reste, je vous l'avouerai en toute simplicité, j'éprouve comme un besoin irrésistible de communiquer aux autres, en particulier à la jeunesse, les quelques connaissances acquises au cours de ma vie d'étudiant et de prêtre. Il me semble que c'est là une des formes les plus belles et les plus fécondes de l'apostolat catholique. Les joies intimes que procure un tel apostolat, les fruits abondants qu'il produit ou qu'il prépare, sont déjà une ample récompense des quelques efforts et des légères fatigues qu'il exige.

J'ai appris avec bonheur que votre chère Congrégation ouvrira, l'automne prochain, une École d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles. Elle comble par là une lacune réelle et répond à un besoin rendu plus urgent par l'initiative de McGill et des universités des États-Unis. Je forme donc des vœux ardents pour le succès de cette généreuse entreprise, et je prie Dieu de bénir les sacrifices que votre communauté est prête à s'imposer pour la mener à bonne fin.

Veillez offrir à votre digne supérieure générale l'hommage de mon respect.

Votre tout dévoué en N.-S.

† JOSEPH-ALFRED, ÉVÊQUE de Joliette.

## III

## CONSTITUTIONS ET REGLEMENTS

I. Le Conseil de l'École se compose de la révérende Mère générale de la Congrégation de Notre-Dame, de la Directrice générale des Études, de la Directrice de l'École, et d'une des religieuses enseignantes de l'École désignée par la révérende Mère générale. Le Vice-Recteur assiste à toutes les délibérations du Conseil, avec voix consultative.

II. Les réunions du Conseil ont lieu régulièrement une fois chaque mois.

III. Il appartient au Conseil, sans aucun préjudice pour les droits, pouvoirs ou privilèges des autorités supérieures de la communauté, de choisir et de nommer les professeurs de l'École, de confectionner les règlements, d'établir les programmes d'étude, de régler la nature, le mode et la date des examens, de fixer les conditions de l'admission à l'École, la durée des cours, les droits d'examens, et en général de pourvoir à tous les intérêts de l'École, au triple point de vue disciplinaire, pédagogique et financier.

IV. La nomination des professeurs n'est définitive qu'après avoir été ratifiée par l'Archevêque catholique romain de Montréal, sur présentation du Vice-Recteur. La révocation et la démission des professeurs est sujette à la même sanction.

V. Tous les règlements de l'École sont également soumis par le Vice-Recteur à l'approbation de l'Archevêque catholique romain de Montréal, et n'ont de force qu'après avoir reçu telle approbation. Et tout amendement, changement ou modification apportés aux règlements sont sujets à la même sanction.

VI. Les programmes d'étude, les questions d'examens, et la composition des jurys sont soumis à la ratification du Vice-Recteur,

qui fait en outre partie ex-officio de tous ces jurys et peut s'y faire représenter par un délégué agréé par le Conseil de l'École.

VII. L'affiliation donne droit à l'École d'obtenir de l'Université pour ses élèves les divers grades académiques du baccalauréat, ainsi que des diplômes et des certificats correspondants à ses cours spéciaux de commerce, etc., etc.

VIII. Les grades académiques du baccalauréat sont conférés par le Conseil Universitaire, sur demande du Conseil de l'École contre-signée par le Vice-Recteur.

IX. Les diplômes et les certificats sont délivrés par la Faculté des Arts de Montréal, sur demande du Conseil de l'École contre-signée par le Vice-Recteur ; ils portent la signature du Vice-Recteur, du Doyen de la Faculté des Arts de Montréal, et du plus ancien des professeurs du cours correspondant à la nature du diplôme ou du certificat. Le Doyen de la Faculté des Arts assiste aux examens qui donnent droit à ces diplômes et certificats, ou s'y fait représenter par un délégué choisi parmi les professeurs de cette Faculté.

X. Il pourra être établi de temps en temps une Commission Consultative, laquelle sera composée de trois professeurs-maîtres de l'École et de deux élèves diplômées de la dite École, tous choisis par le Conseil. Cette Commission aura pour mission de donner son avis sur les modifications qu'il serait désirable d'apporter aux divers programmes d'étude, et sur tous les autres sujets sur lesquels le Conseil de l'École jugera à propos de la consulter. Elle sera présidée par le Vice-Recteur. La Directrice de l'École assistera à toutes ses délibérations.

XI. Outre le contrôle ordinaire et habituel du Vice-Chancelier et du Vice-Recteur de l'Université Laval, l'École est soumise, pour la haute surveillance de la foi et des mœurs, au Conseil Supérieur établi par la bulle « *Inter varias sollicitudines* ». Ce Conseil Supérieur est composé de tous les archevêques et évêques de la Province civile de Québec.

XII. Rien dans les règlements de l'École ne peut affecter les droits accordés à l'Université Laval par la charte royale de Sa Majesté la

Reine Victoria, en date du 8 décembre 1852, ni par la constitution « jam dudum », en date du 2 février 1889.

XIII. Et rien dans les conditions de l'Affiliation ne peut affecter l'absolue indépendance réciproque, soit de l'École, soit de l'Université, dans tout ce qui regarde leur administration financière respective.

Université Laval, Québec.

11 sept. 1908.

Très révérende Mère Anne-Marie,  
Directrice de l'Ecole Supérieure.

Très révérende Mère,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil universitaire, à sa réunion d'aujourd'hui, a agrégé définitivement votre Ecole Supérieure. Le Secrétaire de l'Université vous enverra copie de la résolution du conseil telle qu'adoptée.

Veillez croire que je suis très heureux de voir cette affaire se terminer si bien, et je souhaite à votre généreuse entreprise tout le succès qu'elle mérite.

Avec l'expression de mon profond respect et de mon entier dévouement.

J.-M.-K. LAFLAMME, R. U. L.

---

Université Laval, Québec,  
le 11 septembre 1908.

Révérende Mère Sainte-Anne-Marie,  
Directrice de l'Ecole d'Enseignement Supérieur  
pour les jeunes filles, Montréal.

Madame la Directrice,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil universitaire, dans sa séance de ce jour, m'a chargé de vous communiquer la résolution suivante adoptée à la même séance :

## VII

## HORAIRE DES COURS ET DES CONFÉRENCES

Les classes du cours régulier, préparatoires aux grades universitaires, ont lieu tous les jours, excepté le jeudi, de 9 heures à 11.30 heures ; et de 2 heures à 4 heures, le *lundi*, le *mercredi* et le *vendredi*.

Les conférences libres se donnent généralement le *lundi* ou le *vendredi* à 3.30 heures.

Le cours de Morale de M. l'abbé Perrier a lieu le *mercredi* à 3 heures.

Le cours de critériologie de M. l'abbé Archambault se donne le *vendredi* 2.30 heures.

Le cours de Logique de sœur Sainte-Sophonie a lieu le *vendredi*, à 9.30 heures.

Les cours de Littérature Française ou d'Histoire de l'Art de M. Gillet ont lieu le *samedi* à 2 heures.

Le cours de Physique de M. l'Abbé Sylvestre a lieu le *mardi* à 10.15 heures.

Les cours de Chimie et de Géométrie de M. Flahaut ont lieu le *samedi* de 9 heures à 11.30 heures, en deux séances.

Les cours d'Astronomie et de Géologie de sœur Sainte-Olivine se donnent tous les *vendredis*, à 3.30 heures.

Le cours de Géométrie de sœur Sainte-Théophanie, a lieu le *mardi*, à 9 heures.

## VII

## HORAIRE DES COURS ET DES CONTRÔLES

## VIII

## COURS RÉGULIER — DURÉE

Section des Lettres — 2 années.

Section des Sciences — 2 années.

Section des Lettres-Sciences — 1 année supplémentaire.

Section des Sciences-Lettres — 1 “ “

## PROGRAMME DES ETUDES

- 
- Cours supérieur de religion.
- RELIGION De la religion en général.  
ET De la révélation.  
MORALE : Divinité de la révélation mosaïque ou juive.  
Divinité de la révélation chrétienne.  
De l'Eglise.
- APOLOGÉTIQUE : Étude sur le rationalisme et les erreurs modernes  
Mgr Cauly, qui en sont sorties.  
( 2 volumes ) Les grands hommes du christianisme.
- APOLOGÉTIQUE Partie dogmatique : Les mystères en face de la  
CHRÉTIENNE : raison.  
Partie scientifique : Accord des sciences et de  
la foi.  
Partie historique : Questions controversées.
- LOGIQUE : Dialectique.  
Les trois opérations de l'esprit.  
Les trois signes des opérations de l'esprit.  
Les trois manifestations du savoir.
- PHILOSOPHIE : CRITIQUE :  
MM. Farges et Critique générale ou théorie de la certitude.  
Barbedette. Critique spéciale ou critériologie.  
Méthodologie.
- MÉTAPHYSIQUE GÉNÉRALE : Ontologie.  
Nature de (l'art.) l'être.  
Propriétés de l'être.  
Les catégories de l'être.  
Les causes de l'être.

## MÉTAPHYSIQUE SPÉCIALE :

Cosmographie :  
 Le Monde — Les corps.  
 La vie — La nature.

## MÉTAPHYSIQUE SPÉCIALE :

Psychologie ou Anthropologie.  
 Traité des puissances ou dynamilogie.  
 La nature de l'homme.

## THÉODICÉE :

L'existence de Dieu.  
 La nature de Dieu.  
 Rapports de Dieu et du monde.

## MORALE GÉNÉRALE :

Des principes extrinsèques des actes humains.  
 Des principes intrinsèques des actes humains.

## MORALE SPÉCIALE :

Morale individuelle.  
 Morale sociale.

HISTOIRE DE LA  
PHILOSOPHIE :

P. Valet, S. S.

Philosophie orientale, grecque, romaine, alexandrine.

Philosophie scolastique du XVIIe siècle, — du XVIIIe siècle, — du XIXe siècle.

## LANGUE.

FRANÇAISE :

Doumic.

Préceptes de littérature.

Explication des auteurs.

Histoire Littéraire.

Histoire de la formation des langues et en particulier de la langue franco-canadienne.

Cours et conférences de l'Université Laval.

Plus 12 conférences annuelles, sur les auteurs modernes.

LITTÉRATURE CANADIENNE : M. Camille Roy.	Divisions de l'Histoire de la littérature canadienne. — La Poésie, — l'Histoire, — le Roman. Philosophie Politique. — Économie Sociale. — Contes et récits, — l'Éloquence. — Le Théâtre.
LITTÉRATURE ANGLAISE :	Préceptes. Explication des auteurs.
LITTÉRATURE BIBLIQUE :	Livres historiques. Livres moraux. Livres poétiques et prophétiques.
	LITTÉRATURE GRECQUE :
LITTÉRATURES ANCIENNES : J. M. J. A.	Littérature grecque païenne. Littérature grecque chrétienne.
	LITTÉRATURE LATINE :
	Littérature latine païenne. Littérature latine chrétienne.
Hist. des Litté- ratures modernes et étrangères : J. M. J. A.	Littérature Italienne. " Espagnole. " Allemande. " Russe. ( Au choix.)
LANGUE LATINE :	Thèmes et Versions — César — Virgile, etc.
LANGUE GRECQUE : facultative.	Langue Espagnole, Langue Allemande. ( Au choix.)
GÉOGRAPHIE : Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Cours Supérieur.	Géographie physique, " politique, " économique, " et nationale du Canada. Organisation politique et administrative du Canada. Géographie générale.

- HISTOIRE NATIONALE : Bourgeois. Domination Française.  
" Anglaise.
- HISTOIRE des ETATS-UNIS : Sylva Clapin. Fondation et développement des colonies anglo-américaines. Les guerres indiennes et le conflit avec la France. La guerre et la révolution. La période de développement. Le Nord et le Sud. La guerre de Sécession. La répression dans le Sud. La lutte entre le capital et le travail. La politique impérialiste. La guerre avec l'Espagne.
- HISTOIRE ANCIENNE :
- HISTOIRE UNIVERSELLE : Viator. 1° Étudiée au point de vue de ce que chaque peuple a eu de plus saillant, de plus curieux, de plus instructif. État religieux, social, organisation politique, développement artistique, culture intellectuelle.  
( Égyptiens, Assyriens, Phéniciens, Mèdes, Perses, Grecs, Romains ).
- 2° De l'antiquité aux temps modernes.  
Le Moyen-Age, la Renaissance.  
Le Grand Siècle.  
Le siècle du philosophisme.  
La révolution française de 1789.
- 3° Histoire et civilisation contemporaines.
- ARITHMÉTIQUE : Frères des Ecoles Chrésiennes. Cours Supérieur. Revue en entier.  
Comptabilité.  
Commerce et banques.  
Opérations usuelles.  
Théorie de l'Arithmétique.
- ALGÈBRE : Equations du 1er et du 2e degré.  
Logarithmes — Rapports — Proportions et pro-

Esseyric et Pascal ou Frères des Ec. Ch. gressions — Intérêts composés — Annuités — Amortissement — Crédit foncier — Combinaisons — Rentes viagères.

GÉOMÉTRIE : Géométrie plane.  
Ess. et Pascal. Géométrie dans l'espace.

TRIGONOMÉTRIE : Trigonometrie rectiligne et sphérique.  
Ess. et Pascal.

PHYSIQUE : Mécanique — Pesanteur — Hydrostatique — Gaz — Acoustique — Electricité — Chaleur — Lumière.

CHIMIE : Chimie minérale.  
Drincourt. Chimie organique.

ASTRONOMIE :  
Pascal.

ZOOLOGIE : 1° Etude de l'homme au point de vue des organes et des fonctions.  
M. Guibert. 2° Zoologie proprement dite :  
Protozoaires — Echinodermes — Vers — Articulés — Mollusques — Vertébrés.

GÉOLOGIE : Géologie en général.  
Mgr Laflamme. Géologie physiographique.  
Géologie dynamique.  
Géologie historique.

MINÉRALOGIE : Minéralogie en général.  
Mgr Laflamme. Minéralogie physique.  
Minéralogie chimique.  
Classification.

ÉCON. SOCIALE : Economie politique.  
Antoine. Economie sociale.

DROIT USUEL : Associations — Mutualités — Syndicats — Droit  
Gérin-Lajoie. usuel — Œuvre sociales féminines.

BOTANIQUE : Anatomie et physiologie végétales.

MM. Guibert, Herborisation.

Orban Classification.

et Provancher.

Science du ménage.

ECONOMIE Entretien de la maison, du mobilier, des vête-  
DOMESTIQUE : ments.

L'alimentation — Le jardin.

Art culinaire — Coupe des vêtements.

Maladies infectieuses — Air — Lumière.

Eau — Boissons — Aliments.

HYGIÈNE : Hygiène de la personne.

“ des vêtements.

“ de la maison.

#### 1° CÔTÉ HISTORIQUE.

Origine et caractère des ARTS du DESSIN.

La mythologie grecque et romaine.

DESSIN : L'architecture et la sculpture antique.

Sœurs de la La peinture et l'art chrétien.

Congrégation de L'architecture au Moyen-Age et à la Renais-  
Notre-Dame. sance.

Vie des grands Maîtres.

Style et analyse de la Conception de leurs œu-  
vres.

#### 2° CÔTÉ PRATIQUE.

Dessin au crayon et au fusain des formes géomé-  
triques et des objets les plus simples ; bas-  
reliefs à surfaces planes ; estampes d'orne-  
ments élémentaires.

Principes de la lumière et des ombres.

Dessin au fusain des hauts reliefs, de modèles  
costumés et d'après l'antique.

Dessin de mémoire.

Composition des lignes, des couleurs, des tons  
suivant les plus hautes conceptions de l'art.

Modelage.

Croquis d'après nature, étude du paysage.

Dessin à la plume, enluminure, etc.

Architecture — Peinture —

HIST. DE L'ART :

Sculpture.

Conférences avec projections lumineuses.

HISTOIRE  
de la MUSIQUE :

6 conférences avec auditions.

Commerce et industrie.

Travaux du sexe : principes et applications.

ARTS UTILES :

Sténographie.

Dactylographie.

Télégraphie.



## SECTION DU COMMERCE

---

RELIGION	Cours supérieur de religion.
ET	Apologétique.
MORALE :	Philosophie : logique et morale.
LANGUES :	Langue Française. Langue Anglaise.
LANGUES	Allemand,
ÉTRANGÈRES :	Italien, Espagnol. ( Au choix.)
CORRESPON-	Rapports,
DANCES :	Mémoires, Rédactions commerciales.
	Principales notions générales. Géographie nationale. Organisation politique et administrative du Ca- nada.
GÉOGRAPHIE :	Géographie commerciale et industrielle du Ca- nada. Géographie universelle, contemporaine, commer- ciale et industrielle. Statistiques.
	Histoire nationale.
HISTOIRE :	Principales notions d'histoire générale. Histoire générale du commerce et de l'industrie.

	Commerce et documents commerciaux.
	Arithmétique commerciale.
SCIENCES	Comptabilité commerciale.
MATHÉMATI-	Algèbre commerciale.
QUES :	Géométrie pratique.
	Opérations commerciales.
	Bureau commercial.
	Principes généraux.
SCIENCES	Etude des produits naturels et industriels du Ca-
PHYSIQUES ET	nada.
NATURELLES :	Etude des marchandises d'exportation et d'im-
	portation.
	Analyses et falsifications — Hygiène.
	Economie politique.
	Economie sociale.
	Economie domestique.
ÉCONOMIE	Science ménagère.
ET SOCIOLOGIE :	Assurance — Mutualité.
	Production — Distribution — Consommation de
	la richesse.
	Association et syndicats.
ŒUVRES SOCIALES	Droit usuel.
FÉMININES.	Droit commercial et matières spéciales qui s'y
	rattachent.

## HISTOIRE DES BEAUX-ARTS :

	Dessin,
ARTS	Peinture,
D'AGRÉMENT :	Chant, (Facultatif.)
	Musique.

Travaux du sexe :

Principes et application.

Calligraphie :

Différents genres d'écriture.

ARTS UTILES :

Application à la Comptabilité et à la Correspondance commerciale.

Sténographie.

Dactylographie.

Télégraphie.



## IX

## EXAMENS

---

L'année académique comprend deux termes. Le premier, du mois d'octobre au mois de février, l'autre, du mois de février au mois de juin.

A la fin de chaque terme, des juges spéciaux pour chaque groupe distinct d'études font subir des examens, en présence de M. le Vice-Recteur, sur toutes les matières étudiées.

Des examens oraux ou écrits auront aussi lieu tous les mois, en présence des professeurs de l'École, et les notes obtenues dans ces examens compteront pour l'obtention des certificats, diplômes et grades universitaires.

## X

## GRADES ACADEMIQUES

---

Les grades universitaires sont le baccalauréat ès-lettres, le baccalauréat ès-sciences, le baccalauréat ès-arts.

Pour être bacheliers ès-lettres, les candidats devront conserver au moins les deux-tiers des points en lettres et un tiers en sciences. — Pour être bacheliers ès-sciences, deux-tiers en sciences, et un tiers en lettres. Pour être bacheliers ès-arts, le minimum est deux-tiers en lettres, et deux-tiers en sciences.

Ces grades sont conférés par le Conseil Universitaire, sur demande de M. le Vice-Recteur.

Les diplômes et certificats des cours spéciaux sont octroyés par la Faculté des Arts de l'Université Laval à Montréal.

## XI

## REGIME DE L'ECOLE

---

Les cours s'ouvrent dans les premiers jours d'octobre, et se terminent à la fin de mai.

Les maisons de Villa-Maria, du Mont Sainte-Marie et de l'académie Saint-Paul reçoivent, en qualité de pensionnaires, les élèves qui demeurent hors de la ville.

L'école ne reçoit que des élèves externes ; mais le repas du midi sera servi à celles qui en feront la demande au prix de \$3 00 par mois.

Les élèves se rendent aux classes par l'escalier central.

On peut arriver à l'École par les avenues Atwater, Wood et Green. Le trajet par le tramway « Saint-Denis et Atwater » semble le plus facile.

Pour l'information des auditeurs libres, les journaux donneront chaque samedi, le programme des cours de la semaine.

## XII

## CONDITIONS D'ADMISSION

---

L'École reçoit en qualité d'élèves régulières toutes les jeunes filles pourvues d'un certificat de bonne conduite, et capable de justifier de connaissances réelles sur l'ensemble des matières inscrites au programme suivant :

## MATIÈRES D'EXAMEN



	Première Langue : ( Française ou Anglaise )
LANGUES :	Dictée — Grammaire. Composition. Littérature.
	Deuxième Langue : ( Anglaise ou Française )
	Dictée. Grammaire. Composition.
MATHÉMATIQUES :	Arithmétique. Comptabilité. Algèbre. ( Jusqu'aux équa. du 2d degré ). Géométrie. ( Les deux 1ers liv. d'Esseyric et Pascal ).
GÉOGRAPHIE :	Géographie générale. Géographie du Canada.
HISTOIRE :	Histoire du Canada. Notions principales d'Histoire générale, ancienne et moderne.
SCIENCES :	Notions essentielles. Physique. — Chimie. Minéralogie. — Botanique. — Zoologie. Cosmographie. — Astronomie. Hygiène.

LITTÉRATURES  
ÉTRANGÈRES :

Notions sur les principales littératures  
étrangères, anciennes et modernes.

Grammaire latine — Version latine et  
thème latin.

Les matières non comprises au programme de la Section du Commerce ne sont pas obligatoires pour l'examen d'admission dans cette section.

Les examens d'admission ont lieu régulièrement avant ou dans les premiers jours qui suivent la rentrée.

---

N. B. — Pour tout renseignement supplémentaire, prière de s'adresser à

La directrice de l'École Supérieure,  
Rue Sherbrooke ouest,  
Coin des rues Sherbrooke et Atwater.

## XIII

## RETRIBUTIONS SCOLAIRES ANNUELLES

\$50 00 pour enseignement du cours régulier.

\$40 00 pour cours spéciaux, quel qu'en soit le nombre.

\$30 00 pour les élèves qui assistent à tous les cours ou à plusieurs cours, en qualité d'auditrices libres.

\$10 00 pour les élèves qui assistent aux cours donnés sur une matière.

\$4 00 pour les dames et les jeunes filles qui assistent aux conférences hebdomadaires. Il est entendu que les élèves de l'École ne sont pas comprises dans cette dernière catégorie.

Une contribution de 25 cts est demandée aux dames qui assistent occasionnellement aux conférences.

## RETRIBUTIONS SCOLAIRES MENSUELLES

Leçons de piano,	1 heure par semaine,	. . . . .	\$5 00
“ “ chant,	“ “ “ “	. . . . .	\$6 00
“ “ violon,	“ “ “ “	. . . . .	\$6 00
“ “ dessin,	2 “ “ “	. . . . .	\$4 00
“ “ peinture,	2 “ “ “	. . . . .	\$6 00
“ “ peinture sur porcelaine,		. . . . .	\$6 00
“ “ coupe, 2 heures par semaine ou			
“ “ travaux à l'aiguille.		. . . . .	\$4 00

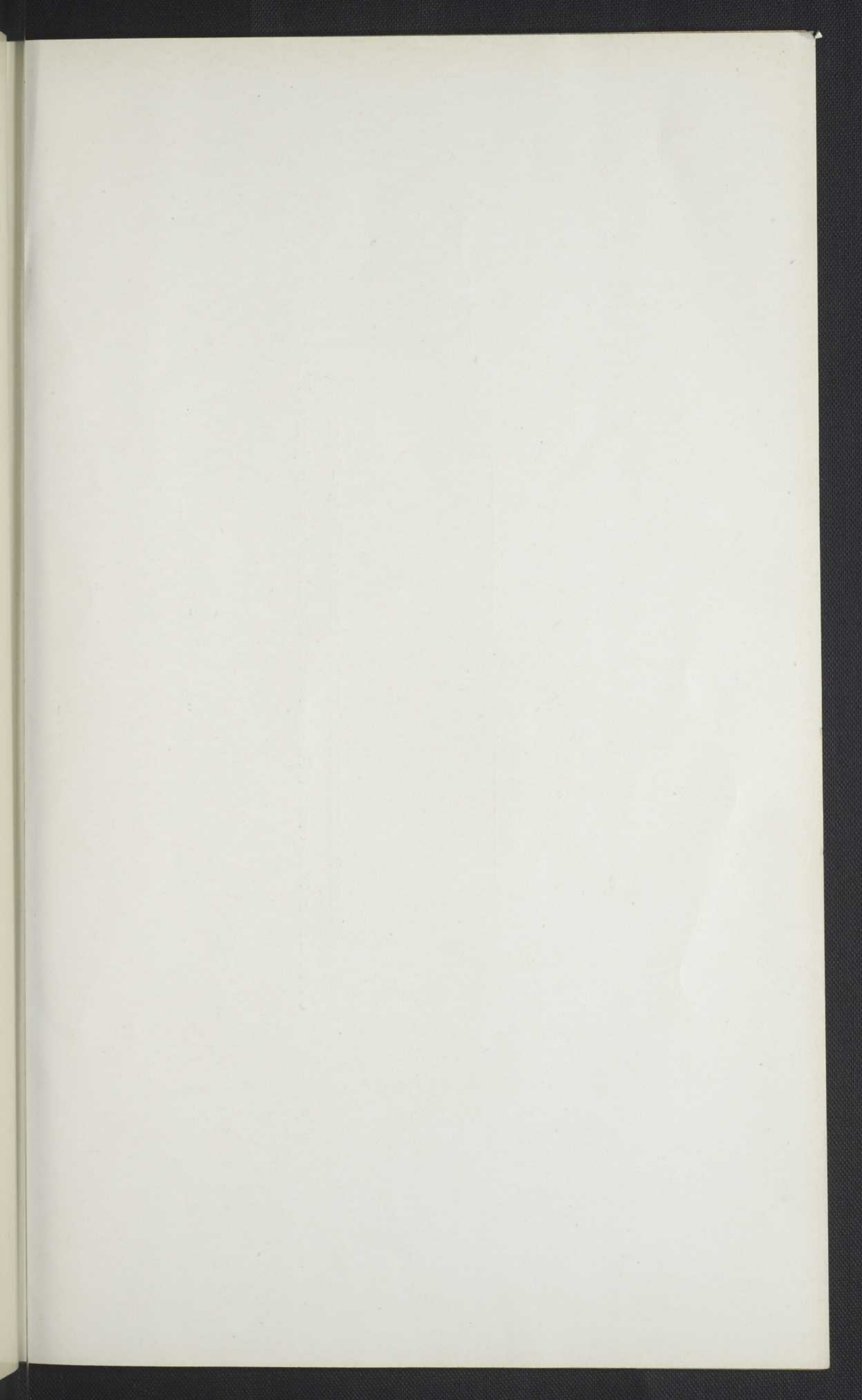
XIII

RETRIBUTIONS COMMUNALES ANNUELLES

Le conseil municipal a l'honneur de vous adresser ci-joint le tableau des retributions communales annuelles pour l'année 1900. Ce tableau est divisé en deux parties : la première indique les retributions fixes et la seconde les retributions variables. Les retributions fixes sont celles qui sont dues par tous les contribuables, quelle que soit la nature de leur propriété. Les retributions variables sont celles qui sont dues en raison de la valeur de la propriété. Le montant des retributions est déterminé par le conseil municipal, en vertu de la loi du 16 septembre 1899. Les contribuables ont le droit de réclamer la réduction de leur retribution, si elle est excessive, en vertu de la loi du 16 septembre 1899. Les contribuables qui ont des réclamations à présenter doivent les adresser au conseil municipal, dans un délai de trois mois à compter de la date de la publication du tableau des retributions.

RETRIBUTIONS COMMUNALES MENSUELLES

N°	Nature de la propriété	Retribution mensuelle
1	Propriété bâtie	100
2	Propriété bâtie	100
3	Propriété bâtie	100
4	Propriété bâtie	100
5	Propriété bâtie	100
6	Propriété bâtie	100
7	Propriété bâtie	100
8	Propriété bâtie	100
9	Propriété bâtie	100
10	Propriété bâtie	100





MAISON-MÈRE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME  
où se donnent les cours d'Enseignement Supérieur pour les Jeunes Filles.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE NOTES

BY [Name]

1950

Manuscript of the Constitution of the United States  
as amended and revised by the Convention of 1787  
and the subsequent amendments

NOTRE DAME COLLEGIATE INSTITUTE

FOR THE HIGHER EDUCATION

OF

CATHOLIC YOUNG WOMEN.



CONDUCTED BY THE SISTERS

OF THE

CONGREGATION DE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

NOTRE DAME COLLEGIATE INSTITUTE

FOR THE HIGHER EDUCATION

OF

CATHOLIC YOUNG WOMEN.

---

COMPILED BY THE SISTERS

OF THE

CONGREGATION OF NOTRE DAME

MONTREAL.

# NOTRE DAME COLLEGIATE INSTITUTE

## REASON OF ITS EXISTENCE



THE idea which has assumed concrete form in the establishment of an Institution in Montreal for the higher education of Catholic young women originated in the mind of the Congregation de Notre-Dame some years ago. Then, however, the time was judged inopportune for such a work. Later on the matter received ecclesiastical consideration, which resulted in the Prelates' formally recognizing the necessity of a school for collegiate studies, and in their heartily encouraging the religious to take the immediate steps towards its inauguration.

The advantages to be derived from such an institution and the principles which have called it into existence are fully set forth in a letter of approbation from His Grace the Most Reverend Paul Bruchési, Archbishop of Montreal, as well as in the following excerpts from the writings of two eminent Church men of the last century.

« The institution you are about to establish fills a long-felt want. The higher education which you purpose to impart can not be else than a boon to society as it makes for greater moral and intellectual development in the women of our country. Science accompanied with religion or, in other words true science can be no drawback or danger. In the present case it will be a potent factor in the formation of women as the world needs them. I feel confident that you will bring to the noble and arduous task before you, all your well known ability and devotion. My best blessing on your earnest endeavours for the glory of Religion.»

(His Grace the Archbishop of Montreal, in a letter of approbation.)

« The Catholic Church ever rises to the requirements of the age and keeps abreast of all national educational changes, in order the better to secure the sanctification of souls.

The Church encourages the higher education of women : First, in order that women may, for their own sake, be better able to grasp and understand the truths of religion and hold their own among the highly educated of the world. Secondly, that in the future they may be able to take a more direct and intelligent part in the education of their children than they have done in the past. Thirdly, that they may become more influential, more helpful, more companionable to those with whom their life is to be united. Fourthly, that they may be prepared to meet the strain and struggle for life which increases under the restless competition of our ever-increasing population.

If their mental faculties, their judgment, their taste, their perception and tact be well developed and their minds methodically stored they will go into the world armed with an invaluable equipment »

( Cardinal Vaughan, Archbishop of Westminster, in a pastoral. )

« The intellect which has been disciplined to the perfection of its powers, which knows and thinks while it knows, which has learned to leaven the dense mass of facts and events with the elastic force of reason, such an intellect cannot be partial, cannot be exclusive, cannot be impetuous, cannot be at a loss, cannot but be patient, collected, and calm, because it discerns the end in every beginning, the origin in every end, the law of every interruption, the limit in each delay, because it ever knows where it stands, and how its path lies from one point to another.»

( Cardinal Newman, in his « Idea of a University ». )

Holy Church, the divinely-appointed guide and director of man, sanctions only that educational system wherein moral culture keeps pace with mental training. In fact, she withholds the name of edu-

cation from any system that is not permeated with the principles of a living Faith, no matter how phenomenal may be the brilliancy of knowledge it imparts. With the Church, higher development of both mind and heart implies greater loyalty to God and greater fitness for the duties of life.

It is then the ideal of Notre Dame Collegiate Institute to train up students who in their future sphere will be distinguished for scholarship and womanly culture, and emphatically for firm and uncompromising Catholicity combined with the attractive grace of virtue.

---

## ENTRANCE REQUIREMENTS

---

Candidates must pass examinations in the following subjects as described below :

English,	Science,
Mathematics,	French,
History,	Latin.

### ENGLISH.

No candidate will be admitted whose paper is deficient in point of spelling, punctuation, grammar, or idiom.

Coppens' Introduction to Rhetoric ; Spencer's Philosophy of Style ; Historical Outline of English Literature ; Special Study of Shakespeare, Milton, Dryden and Pope ; Jebb's Primer of Greek Literature ; Wilkins' Primer of Roman Literature.

Collateral Reading . . . Newman's Second Spring ; Burke's Speech on Conciliation.

### MATHEMATICS.

Arithmetic . . . . . completed.  
 Algebra . . . . . Hall and Knight's throughout.  
 Geometry . . . . . Euclid's Elements, Books IV. and VI.

### HISTORY.

Gazeau's Modern History ; Watt-Davies' History of England.

II

SCIENCE.

Physics . . . Gage's Introduction to Physical Science. —  
Chapters I. to IV. inclusive.

FRENCH.

A good knowledge of the Grammar ; ability to translate into French connected passages of English ; ability to write from memory selections in prose or poetry ; some knowledge of the works of the most celebrated French authors.

LATIN.

Bennett's Grammar ; Four books of Cæsar's Gallic War ; or an equivalent ; Virgil, one Bk.

NOTE. For this year ( 1908-1909 ). Students may be conditioned for deficiencies at entrance, i. e. they will be required to attend a special tutorial class until such time as they are, by their tutors, deemed proficient to enter the Collegiate course of study.

COURSES OF STUDY.

---

The Course of Study leading to the degree of Bachelor of Arts extends over three or four years according to the qualifications of the Candidate at entrance.

The Course of Letters.

The Scientific Course.

---

CONDITIONS OF GRADUATION

---

Students are enabled to present themselves within the Institute for the following Academic degrees :

Bachelor of Letters,

Bachelor of Science,

Bachelor of Arts.

In order to obtain any of the degrees above-mentioned, the candidate must pass the following Collegiate Examinations.

## IN LETTERS.

Apologetics, Philosophy,

English, French,

Literature ( universal )

General History and Physiography,

Natural Science,

Latin,

Constitutional Law.

## IN SCIENCE.

Apologetics, Philosophy.  
 Trigonometry,  
 Physics, Chemistry,  
 Physiology, Zoology, Botany,  
 Economics,  
 Civil Law,  
 Hygiene.

All the Examinations will be subject to the supervision of the Faculty of the University.

Candidates for any degree must :

- 1° Pass both Sessional Examinations.
- 2° Study the various branches for the period prescribed.
- 3° Attend all the classes and lectures of their grade, unless for special reasons a temporary dispensation be granted.
- 4° Pass satisfactory examinations in all the subjects prescribed.

For the degree of Bachelor of Letters, not less than *Two-Thirds* of the maximum number of marks must be obtained in Letters, and at least *One-Third* in Sciences.

For the degree of Bachelor of Science, not less than *Two-Thirds* of the maximum number of marks must be obtained throughout the Sciences, and at least *One-Third* in the other subjects.

In order to obtain the degree of Bachelor of Arts not less than *Two-Thirds* of the maximum number of marks must be obtained in all subjects.

---

## COURSES OF INSTRUCTION.

## RELIGION

**APOLOGETICS** : - Text Book - Wilmers' Handbook of the Christian Religion ; Fundamental principles of Religion ; Revelation ; Tradition and Scripture, the Church and Churches. The Church in its relation to literature, education and art. Controverted points in Church History. Collateral reading - Schanz's Christian Apology.

**THE BIBLE** : - Ancient and Modern Versions. Human Authority of Scripture (genuineness, integrity, and credibility, of the Gospels). Divine Authority of Scripture (nature, tests, existence, extent of Inspiration), Ecclesiastical Authority of Scripture. The Canon, Canonical and Apocryphal Books. Interpretation of Scripture. - Rational, Christian and Catholic Principles of Interpretation.

## PHILOSOPHY.

**Logic** : - Text-Book, Coppens' Mental and Moral Philosophy. Ethics, History of Philosophy (a general survey of the thought of the Ancient and Modern world).

**Collateral Reading** : Newman's Idea of a University ; Rickaby's Moral Philosophy.

**Metaphysics** —General and Special.

**Collateral reading** : Gerard's «The Old Riddle and the Newest Answer».

## ENGLISH.

Rhetoric and Composition ; Description and Narration studied in the works of Scott, Irving, Hawthorne, and others. Elements of Philology-Origin and Growth of the English Language. Influence of foreign elements.

Exposition and argument studied in the works of great essayists and reviewers. Literary criticism. Special study of Bacon, Addison, Lamb, DeQuincey, Newman. ( Baker's Principles of Argumentation.)

## LITERATURE.

Nineteenth Century Prose — From Coleridge to Newman.

Nineteenth Century Poetry — Special attention paid to Wordsworth, Tennyson, and Browning.

Historical Development of American Literature from Colonial days to the present time.

Ancient Classical Literature — Studies in Hebrew, Coptic, Greek, and Latin Literature. ( White's Handbook of Literature ).

History of Foreign Literature ( Modern ). ( Col. Johnston's Lectures ).

## HISTORY.

Leading Events in History. General survey of the History of Canada and of the United States.

## MATHEMATICS.

Algebra and Geometry ( reviewed ). Plane Trigonometry.

## NATURAL SCIENCE.

Physics : Light, Heat, and Sound ; Electricity, Magnetism.  
 Inorganic Chemistry ; Geology ; Mineralogy.  
 Astronomy : Descriptive and observational.  
 Organic Chemistry ; Physiology ; Botany.

## LAW.

General Information Course in Law.

Topics discussed : The drawing up of all legal papers, including the making of mortgages and wills, the transfer of property, and the extent of liability assumed by appending a signature to all of the various kinds of legal documents. The Constitutional Law of Canada.

## ECONOMICS.

A study of the general principles of Economics Monetary and Banking Systems. The Theory of Value. The Distribution of Wealth. International Trade.

## LATIN.

Virgil — Aneid.

Cicero — Three Orations.

Horace — Odes (Selections).

## MODERN LANGUAGES.

German,	}	One instead of Greek.
Italian,		
Spanish.		

## HYGIENE

An outline of the general principles of Personal Hygiene, Domestic Hygiene, and Sanitary Science.

The various courses are taught by means of lectures, collateral readings, discussions, and papers, with the addition of laboratory work for Science.

## OPTIONAL COURSE

Domestic Science — General sewing, the cutting and making of garments, and artistic Needle-work.

## ART DEPARTMENT

Drawing and Design are taught, as also Painting in all its branches.

## MUSIC

This department aims to furnish the best possible facilities for the Study of the Piano, Organ and Voice, together with Harmony, Theory and Interpretation.



## LECTURERS AND PROFESSORS.

APOLOGETICS : Reverend THOMAS HEFFERNAN, Pastor of St. Thomas Aquinas, Reverend JAMES McCRORY, of St. Michael's.

PHILOSOPHY : Reverend OSCAR GAUTHIER, D. T., D. Ph., Pastor of Westmount.

LITERATURE : D. H. SHORTELL, M. A., Principal of «Shortell Academy».

HISTORY OF ART IN THE 13TH. CENTURY : Reverend FATHER ETHELBERT, O. F. M.

PHYSIOGRAPHY : Mr. de BAY, Professor, Catholic High School.

PHYSICS AND CHEMISTRY : Reverend BROTHER EPHREM, Professor, Mount St. Louis.

MATHEMATICS : A. J. HALES SANDERS, M. A., Principal of Catholic High School.

LECTURES (with Projecting Lantern Views) : Reverend GERALD J. McSHANE, Pastor of St. Patrick's.

READINGS : by Reverend FATHER DONNELLY, Pastor of St. Anthony's Church.

LECTURES : by Honorable J. J. CURRAN and Honorable C. H. DOHERTY.

---

## SUPPLEMENTARY COURSES.



SCIENCE OF RELIGION, LATIN, MATHEMATICS, SCIENCES : SISTER  
ST. AGNES ROMAINE.

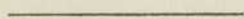
LITERATURE : SISTER ST. IGNATIUS.

GENERAL HISTORY : SISTER ST. JOSEPH des CHERUBINS.

PHYSICS : SISTER ST. ELIZA.

ELOCUTION : MISS CECILIA QUIRK.

CALLISTHENICS : MISS MORRIS.



SUPPLEMENTARY COURSES

ST. ANNE'S ROMAN CATHOLIC CHURCH

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

MISS GREGG

